

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 08/12/2022
Date d'affichage : 08/12/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 19 dont 3 pouvoirs
Votants : 22

Le seize décembre deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel - Maire

Etaient présents : M. DETRAIT Michel - M. DELCROIX Sébastien - Mme DUPIRE Agnès - M. HUVELLE Richard - Mme COCHARD Aurore - M. HERBAUT Jean-Jacques - Mme CAIL Marie-Béatrice - M. LEMIRE Régis - Mme LEGER Roselyne - M. DELVALLEE Pascal - Mme CHANDELIER Sylvie - Mme GILLOT Séverine - Mme DECOTTE Valérie - Mme VANDY Hélène - M. BEAUVILAIN Dylan - M. LEBRUN Willy - Mme CAVRIL Isabelle - M. DUPONT Jérôme - M. DELON Patrick

Etaient absents excusés :

M. COUTO José a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien
M. ANCELET Benoît a donné son pouvoir à Mme DUPIRE Agnès
Mme CRETON Stéphanie a donné son pouvoir à Mme COCHARD Aurore

OBJET : tarifs 2023

La Commission de finances, réunie le 06 décembre 2022, propose la modification des tarifs 2023, comme suit :

OBJET	Tarifs 2022	Proposition Commission de finances	Décision du Conseil Municipal Pour 2023
CIMETIERE			
CAVE-URNES			
Concession 15 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Concession 30 ans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Fourniture, terrassement et mise en œuvre	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Renouvellement concession 15 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Renouvellement concession 30 ans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Plaque gravée Mur du souvenir	80,00 €	80,00 €	80,00 €
CONCESSIONS			
Concession 2 places / 30 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Concession 2 places / 50 ans	130,00 €	130,00 €	130,00 €
Concession 4 places / 30 ans	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Concession 4 places / 50 ans	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Occupation caveau provisoire	5 € / jour	5 € / jour	5 € / jour
LOCATION DES SALLES			
SALLE DES FETES			
Pour les pontois	200,00 €	200,00 €	200,00 €

pour les extérieurs	400,00 €		
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	50,00 €		
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	100,00 €		
vin d'honneur pontois	50,00 €	50,00 €	50,00 €
vin d'honneur extérieurs	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
CENTRE POLYVALENT			
Pour les pontois	250,00 €	250,00 €	250,00 €
pour les extérieurs	500,00 €	500,00 €	500,00 €
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	120,00 €	120,00 €	120,00 €
hall (vin d'honneur pontois)	50,00 €	50,00 €	50,00 €
hall (vin d'honneur extérieurs)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
FOYER D'ACCUEIL FRANCIS BURILLON			
Pour les pontois	170,00 €	170,00 €	170,00 €
pour les extérieurs	320,00 €	320,00 €	320,00 €
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	30,00 €	30,00 €	30,00 €
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
vin d'honneur pontois	50,00 €	50,00 €	50,00 €
vin d'honneur extérieurs	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
SALLE DU GUET			
Pour les organismes de formation	50 € par jour	50 € par jour	50 € par jour
LOCATION DE VAISSELLE POUR LES SALLES			
Le couvert	0,50 €	0,50 €	0,50 €
La casse et / ou la perte de vaisselle			
verre	1,00 €	1,00 €	1,00 €
assiette	1,80 €	1,80 €	1,80 €
fourchette	0,20 €	0,20 €	0,20 €
couteau	0,30 €	0,30 €	0,30 €
cuillère à soupe	0,20 €	0,20 €	0,20 €
cuillère à café	0,20 €	0,20 €	0,20 €
tasse à café	1,20 €	1,20 €	1,20 €
bol	1,10 €	1,10 €	1,10 €
plat	3,00 €	3,00 €	3,00 €
En cas de perte ou de casse du matériel ou d'équipement non détaillé ci-dessus, un devis sera demandé au fournisseur concerné. Le locataire s'engage à prendre en charge les frais ainsi que la livraison.			
LOCATION DE MATERIEL (Pour les Pontois uniquement)			
tables	3,00 €	3,00 €	3,00 €
chaises	0,50 €	0,50 €	0,50 €
PERTE DE CLES, BADGES, CARTES			
perte de clés, badges, cartes	30,00 €	30,00 €	30,00 €
DROITS DE PLACE			
stationnement des camions d'outillage	55,00 €	55,00 €	55,00 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 059-215904673-20221217-2022_65-DE

FETE FORAINE

de 0 à 10 m ²	5,00 €	5,00 €	5,00 €
de 11 à 20 m ²	8,00 €	8,00 €	8,00 €
de 21 à 30 m ²	12,00 €	12,00 €	12,00 €
de 31 à 40 m ²	16,00 €	16,00 €	16,00 €
de 41 à 50 m ²	20,00 €	20,00 €	20,00 €
de 51 à 65 m ²	25,00 €	25,00 €	25,00 €
de 66 à 120 m ²	35,00 €	35,00 €	35,00 €
supérieur à 120 m ²	50,00 €	50,00 €	50,00 €

EXPOSITION ARTISANALE

Droits d'entrée <i>gratuit pour les moins de 15 ans, accompagnés d'un adulte</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>
Droits de place (dans la limite de 6 mètres)	30 € les 3 m 50 € les 6m	30 € les 3m 50 € les 6 m	30 € les 3m 50 € les 6 m
caution par exposant	50 €	50 €	50 €
package exposant	10 € les 10 entrées	10 € les 10 entrées	10 € les 10 entrées

CONCERT DU NOUVEL AN

Droits d'entrée (gratuit pour les moins de 12 ans)	5 €	5 €	5 €
----------------------------------------------------	-----	-----	-----

Commission Extra-Municipale Bienfaisance Fraternelle

Crêpe	2 €	2 €	2 €
Croque-Monsieur	2 €	2 €	2 €
Sandwich	3 €	3 €	3 €
Eau	1 €	1 €	1 €
Boissons non alcoolisées	2 €	2 €	2 €
Coupe de champagne	3 €	3 €	3 €
Bouteille de champagne	20 €	20 €	20 €
Brocante : le mètre linéaire	2 €	2 €	2 €
Spectacle du samedi soir	Gratuit	Gratuit	Gratuit

STIBUS

Carte Emeraude : participation (pers. Handicapées)	50%	50%	50%
Carte Printemps : participation (pers âgées)	50%	50%	50%
Carte Avantage : participation (RSA, sans emploi)	50%	50%	50%

MAIRIE

Photocopie, fax	0,20 €	0,20 €	0,20 €
-----------------	--------	--------	--------

MEDIATHEQUE**DROITS D'INSCRIPTIONS**

Pontois et Extérieurs	Gratuité Caution 30 €	Gratuité Caution 30 €	Gratuité Caution 30 €
-----------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

DELIVRANCE DE DOCUMENTS

par photocopieur	0,20 €	0,20 €	0,20 €
par imprimante (noir et blanc ou couleurs)	0,20 €	0,20 €	0,20 €

DIVERS

Boissons machine à café	0,50 €	0,50 €	0,50 €
-------------------------	--------	--------	--------

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215904673-20221217-2022_65-DE

RESTAURATION			
Personnel communal et enseignants + boisson	5,50 €		
repas avec 1 boisson au foyer (+ de 60 ans)	5,60 €		
repas à domicile avec 1 boisson (+de 60 ans)	5,80 €	6,80 €	6,80 €
invités au foyer avec 1 boisson	10,60 €	10,60 €	11,60 €
boissons supplémentaires	1,20 €	1,50 €	1,50 €
RESTAURATION SCOLAIRE			
QF de 0 à 369	1,00 € (0,50 € par CCAS)	1,00 € (0,50 € par CCAS)	1,00 € (0,50 € par CCAS)
Qf de 370 à 499	1,50 €	1,50 €	1,50 €
QF de 500 à 600	2,00 €	2,00 €	2,00 €
QF de 601 à 999	2,50 €	2,50 €	2,50 €
QF > 1000	3,00 €	3,00€	3,00€
Extérieurs	3,50 €	3,50 €	3,50 €
DISPOSITIF LEA : Accueils de loisirs, juillet, péricentre, garderie			
QF	Tarifs à l'heure	Tarifs à l'heure	Tarifs à l'heure
de 0 à 369	0,25 €	0,25 €	0,25 €
de 370 à 499	0,45 €	0,45 €	0,45 €
de 500 à 700	0,60 €	0,60 €	0,60 €
de 701 à 999	0,80 €	0,80 €	0,80 €
> à 1000	1,00 €	1,00 €	1,00 €
participation des parents au camping de juillet	60,00 € / enfant	60,00 € / enfant	60,00 € / enfant
petits déjeuners	0,50 €	0,50 €	0,50 €
goûters	0,50 €	0,50 €	0,50 €
VOIRIE			
Participation aux abaissés et relevés de bordures (5 mètres linéaires)	445,00 €	445,00 €	445,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Avec 22 VOIX POUR

Adopte la tarification ci-dessus et fixe au 1^{er} janvier 2023 la date d'effet de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS
 SIGNE LECTURE FAITE
 POUR COPIE CONFORME
 A PONT SUR SAMBRE
 Le 17 décembre 2022
 M. DETRAIT - Maire

